

Mission

L'agent de Piste assure le chargement et le déchargement des avions (bagages et colis), guide (au casque ou à l'aide de balises) et gare les avions.

Il s'occupe et est responsable du matériel (préparation et rangement, mise en place et circulation près de l'avion nécessaire au bon fonctionnement des opérations).

Compétences requises

- Posséder des notions d'anglais
- Rigueur et maturité
- Aimer le travail en équipe - Bonne résistance physique due aux charges lourdes et aux conditions de travail

Formation

Un Certificat de Qualification Professionnelle Piste a été mis en place par la profession en partenariat avec la FNAM (Fédération Nationale de l'Aviation Marchande).

Recrutement direct par les compagnies aériennes ou sociétés d'assistance et formation assurée en interne (règles de sûreté aéroportuaire, permis piste TZ...), à partir d'un niveau CAP/BEP à BAC ou d'une expérience professionnelle dans un autre secteur que l'aérien.



Environnement de travail

- L'agent de piste travaille en compagnie aérienne ou dans des sociétés d'assistance aéroportuaire en horaires décalés y compris les week-ends et les jours fériés.
- Le permis B est obligatoire avec les horaires décalés et la conduite des engins sur la piste.
- L'agent de piste travaille en aéroport sur les pistes et les galeries d'aérogares par tous les temps (pluie, neige, soleil...)



Évolution

Il/elle peut évoluer principalement vers des postes d'encadrement comme Chef d'Équipe ou Superviseur selon les possibilités de mobilité interne des entreprises.



NORMANDIE AEROSPACE

Technopôle du Madrillet
745 avenue de l'Université - Bâtiment CRIHAN
76800 Saint-Etienne du Rouvray
T +33 (0)2 32 80 88 00
www.nae.fr